



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur : (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

Avis public de consultation

Demande de dérogation mineure 184-2023

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière-adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, que conformément aux exigences du règlement n° 27-99 concernant les dérogations mineures, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure n°184-2023 suivante :

Nature et effet :

Régulariser l'implantation d'un bâtiment accessoire existant à une distance de :

- 0,46 mètre de la limite latérale nord de propriété alors que la réglementation municipale exige un minimum de 0,6 mètre (dérogation de 0,14 mètre);
- 1,9 mètre de la limite arrière de propriété (mur avec ouverture) alors que la réglementation municipale exige un minimum de 2 mètres (dérogation de 0,10 mètre)

Identification du site concerné : Lot 5 494 463 correspondant à la propriété du 180, rue St-Georges, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis public est également donné qu'à la suite de l'avis qui sera transmis par son comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le lundi le 3 avril 2023, à 18 h 30 à la Mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Avis est en outre donné que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance. Les modalités de communications avec le conseil seront fournies lors de la séance.

Donné à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 16 mars 2023.

La Greffière-adjointe,

Maryse Tremblay

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maryse Tremblay, greffière-adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité, le 16 mars 2023 et en le faisant publier sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le 16 mars 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 mars 2023.

La Greffière-adjointe,

Maryse Tremblay